

## Les plus du contrat

- ✓ Simplicité du tarif
- ✓ Ouvert à la territorialité Monégasque
- ✓ Une tarification segmentée par CSP et profil fumeur
- ✓ Calcul des cotisations en capital initial = Cotisations fixes\*
- ✓ Mi-temps thérapeutique en inclusion avec l'ITT
- ✓ IPT : Remboursement du capital restant dû
- ✓ ITT: Sa profession au jour du sinistre
- ✓ Indemnisation forfaitaire
- ✓ Offre investisseurs (Décès / PTIA & IPT)
- ✓ Absence de capital minimum
- ✓ Exonération du paiement de la prime en cas de sinistre
- ✓ Couverture dans le monde entier
- ✓ Irrévocabilité des garanties et du tarif
- ✓ Garantie Bénéficiaires croisés
- ✓ Éligible au dispositif coupe circuit résiliations
- ✓ Éligible au Courrimandat

*\*En cas de sinistre, seul le capital restant dû sera pris en compte*

## Prêts assurables

- ✓ Tout type de prêt hormis prêt d'honneur et découvert bancaire
- ✓ En cours de contrat : Augmentation possible de la durée du prêt de 24 mois sans formalités médicales (pour les prêts amortissables)
- ✓ Le plafond maximum tous prêts confondus ne peut dépasser 2 000 000 €

Type de prêt	Durée	Décès / PTIA
Prêt amortissable	396 mois**	- 2 000 000 € (- de 65 ans) - 500 000€ (+ de 65 ans)
Regroupement de crédit	396 mois**	- 1 000 000 € (- de 65 ans) - 500 000€ (+ de 65 ans)
Prêt in fine	240 mois	1 000 000 €
Crédit bail Prêt professionnel	120 mois	1 000 000 €
Prêt relais	36 mois	2 000 000 €

*\*\*comprenant la période de différé d'amortissement éventuelle (de 3 ans maximum)*

## Conditions d'acceptation

Le prêt doit être libellé en euros, rédigé en français, et souscrit auprès d'un organisme bancaire situé en France ou à Monaco ( compte bancaire domicilié en France ou à Monaco)

	Conditions	Garanties
Lieu de résidence	Outre mer	Toutes les garanties (Franchise 90, 120 ou 180 jours dans les COM)
	Résider fiscalement en France ou dans un état membre de l'Union Européenne avec un compte bancaire domicilié en France.	Décès - PTIA (Résidence fiscale française ou UE) ITT-IPT (Activité professionnelle en France, ou dans un pays frontalier de la France avec résidence fiscale française)
Personnes assurables	=> Emprunteur, Co-emprunteur, caution => Chômeur et bénéficiaire des allocations du Pôle Emploi (ou d'un organisme équivalent) => Personne sans activité professionnelle => Personne en congé maternité, congé parental	Toutes garanties
	Caution (personne physique) d'une personne morale ou physique	Décès / PTIA
	Retraité ou pré-retraité	Décès seul

## Garanties proposées

Prestations	
Garanties de base	
<b>Décès</b>	Remboursement du capital restant dû au jour du décès dans la limite du capital garanti
<b>PTIA</b>	Remboursement du capital restant dû au jour de la reconnaissance de la PTIA dans la limite du capital garanti
<b>Garantie accidentelle provisoire</b>	Versement du capital souscrit pendant 90 jours (entre la date d'adhésion et la date d'effet)
Garanties complémentaires	
<b>ITT</b>	100% des échéances ou des intérêts, ou des loyers dus dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties
<b>IPT</b>	Remboursement du capital restant dû au jour de la consolidation de l'IPT dans la limite du capital garanti
<b>ITP</b>	50% des mensualités selon quotité choisie pendant 180 jours continus (en inclusion dans la garantie ITT)
<b>IPP</b>	50% des mensualités selon quotité choisie
<b>MNO</b>	Les maladies psychologiques et dorsolombaires définies dans la Notice sont exclues sauf en cas d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale
	<p><b>Exclusions de base</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affections Psy : Hospitalisation de plus de 10 jours consécutifs ou tutelle/curatelle</li> <li>- Affections dorsolombaires : Intervention chirurgicale</li> </ul> <p><b>Rachat de l'exclusion</b> Suppression des conditions d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale</p>
<b>Garantie bénéficiaires croisés</b>	Concerne les personnes ayant souscrit, lors de l'octroi d'un prêt, une assurance emprunteur, dont le bénéficiaire est l'organisme prêteur, pour un pourcentage inférieur à 100%, et qui souhaitent compléter cette première couverture en garantissant à un bénéficiaire autre le paiement du capital restant dû, (correspondant au pourcentage non couvert par le contrat d'assurance emprunteur. plafond 1 000 000€)

## Particularités

Prestations	
<b>Délai de franchise</b>	30,60,90,120,180 jours
<b>Bénéficiaire</b>	<p><b>Garanties Décès</b></p> <p>Établissement de crédit français ou succursale française d'établissements de crédit étrangers ou autre bénéficiaire libre (cf. bénéficiaires croisés)</p> <p><b>Garanties PTIA /ITT/IPT/ITP/IPP</b></p> <p>Établissement de crédit français ou succursale française d'établissements de crédit étrangers ou l'Assuré lui même. (garantie bénéficiaires croisés)</p>
<b>Abattement</b>	=> 10 % de réduction pour l'emprunteur le plus jeune sur l'ensemble des garanties => Réduction gros capitaux : Supérieur à 500 000€ = 5% Supérieur à 1 000 000€ = 10%
<b>Sélection médicale du prêt relais</b>	100 % de l'amortissable / Pas de sélection sur le relais (en cas de relais sec sélection sur le montant du relais sec)

## Age adhésion - Age terme

Age Retenu	Age Exact	
Garantie	Age adhésion	Age terme
<b>Décès</b>	84 ans	89 ans
<b>PTIA</b>	64 ans	69 ans
<b>ITT/IPT/ITP/IPP/MNO</b>	64 ans	69 ans

## Sélection Médicale

QS /QMD ⇒ Cadre de la subdélégation & adhésion en ligne



⇒ Disponible sur ce contrat

MONTANT EN EUROS	Jusqu'à 50 ans inclus	≥ 51 ans à 60 ans inclus	> 60 ans
Jusqu'à 10 000€ inclus	Pas de Sélection		QMD
10 001€ à 200 000€ inclus	QS et si une réponse à "OUI" : QMD		
200 001€ à 350 000€ inclus			
350 001€ à 500 000€ inclus		QMD + PS avec PSA pour les hommes	
500 001€ à 750 000€ inclus	QMD + RM + PS	QMD + RM + PS (avec PSA si âge > 50 ans) + ECV si âge > 50 ans	
750 001€ à 1 000 000€ inclus	QMD + RM + PS + ECV + Echographie cardiaque	QMD + RM + PS (avec PSA si âge > 50 ans) + ECV + Echographie cardiaque	
1 000 001€ à 1 500 000€ inclus	QMD + RM + PS + cotinine urinaire + ECV + Echographie cardiaque + Questionnaire engagement financier	QMD + RM + PS (avec PSA si âge > 50 ans) + cotinine urinaire + ECV + Echographie cardiaque + Questionnaire engagement financier	
1 500 001€ à 2 000 000€ inclus	QMD + RM + PS (avec PSA si âge > 50 ans) + cotinine urinaire + ECV + Echographie cardiaque + Questionnaire financier et annexes	QMD + RM + PS (avec PSA si âge > 50 ans) + cotinine urinaire + ECV + Echographie cardiaque + Questionnaire financier et annexes	

Les examens médicaux ont une durée de validité de 6 mois

### Définition

<b>QS</b>	Questionnaire Simplifié
<b>QMD</b>	Questionnaire Médical Détaillé
<b>RM</b>	Rapport médical
<b>PS</b>	Profil Sanguin comprenant : pour tous : Numération globulaire - formule sanguine - plaquettes - vitesse de sédimentation - glycémie - créatinine - uricémie - cholestérol total - HDL - triglycérides - transaminases SGOT/ SGPT - gamma GT - anticorps anti VIH 1 et 2 - sérologie hépatite B (antigène HBS- anticorps anti HBS - anticorps anti HBC) - sérologie hépatite C (anticorps anti VHC)
<b>PSA</b>	Prostatic Spécific Antigen pour les hommes de plus de 50 ans
<b>ECV</b>	Examen cardiovasculaire avec compte rendu ainsi que le tracé d'un ECG (Electrocardiogramme) pratiqué au repos L'ECV et l'Echographie cardiaque sont réalisés par le même cardiologue. Ces examens sont pratiqués au repos
<b>ECG</b>	Electrocardiogramme de repos et d'effort ( sauf contre-indication médicale ), échocardiographie avec compte rendu d'un bilan cardiovasculaire complet, mammographie pour les femmes.

**Formalités financières** Le rapport confidentiel et financier est exigé à partir de 1 000 001 €, Les justificatifs et toute la documentation dès 1 500 001 €